

Date d'envoi de la convocation par voie dématérialisée : le 17 mai 2023

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 24 du mois de mai à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle des Fêtes de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.

Présents : 18 M. Laurent PEYRONDET, M. Adrien DEBEVER, M. Hervé CAZENAVE, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Adjoints.

Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, M. Patrick MORISSET, Mme Amandine VIGNERON, Mme Anne ESCOLA, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, M. Jean-Yves MAS, Mme Lydia LESCOMBE, Mme Hélène LEBLANC et M. Cyril CAMU, Conseillers municipaux.

Absents et représentés : 6 Mme Prune MARZAT, qui a donné procuration à Mme Corinne FRITSCH ;

Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO, qui a donné procuration à M. Adrien DEBEVER ;

M. Jérémy BOISSON, qui a donné procuration à M. Hervé CAZENAVE ;

M. Christian BOURRICAUD, qui a donné procuration à M. Patrick MORISSET ;

Mme Michèle VIGNEAU, qui a donné procuration à M. Laurent PEYRONDET ;

Mme Hélène CROMBEZ, qui a donné procuration à Mme Hélène LEBLANC.

Absent et non représenté : 3 Mme Alexia BACQUEY, Mme Victoria FUSTER et M. Maxime PELLICER.

Mme Sylvie LAVERGNE est élue secrétaire de séance.

N° DL24052023-04 : Cession de matériel municipal

Rapporteur : Monsieur Adrien DEBEVER

Dans le cadre du renouvellement du parc de matériel municipal, une balayeuse de voirie a été mise en vente sur une plateforme d'enchères publiques. Les enchères étaient réservées aux professionnels. Elles sont closes depuis le 16 mai 2023.

Voici le descriptif de cette balayeuse :

- marque/modèle : Eurovoirie CITY CAT 2020
- achetée par la collectivité en 2016
- numéro d'inventaire : VEHA16.003
- **meilleure enchère : 17 040 €**
- acheteur : Mme PAULET – **société BM Voirie**
- enchère suivante : 16 228 €
- acheteur suivant : M Patrick LEDRU – Société ALOVOIRIE

VU l'avis de la commission finances, marchés publics et ressources humaines en date du 16 mai 2023,

Le Conseil municipal de la commune de Lacanau entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

ACCEPTE de vendre la balayeuse Eurovoirie CITY CAT 2020 à la société BM Voirie (situé 1, Avenue de l'Etang - 84000 Avignon) au prix de 17 040 € (dix-sept mille quarante euros), et, en cas de désistement de ce dernier, **ACCEPTER** de le vendre à la société ALOVOIRIE (EIRL LEDRU Patrick – 8 rue George Daubèze à Auch) au prix de 16 228 € (seize mille deux cent vingt-huit euros)

ARTICLE 2

AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.



Le Maire



Le Maire certifie que les présentes ont été lues et approuvées par le Conseil municipal et que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Publié le : **31 MAI 2023** Notifié le :

Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le : **31 MAI 2023**